

Assemblée générale du 5 Décembre 2019

Etaient présents :

- Pour la Médiathèque : Dominique Belzanne, Yvonne Leprêtre, Bernadette Mercier, Marie -Emmée Garand, Philippe Garand, Hilary Lassis
- Pour la Municipalité : Mme D'Azevedo, adjointe à la culture et aux associations.

A) Rapport moral de l'année 2018

En préambule :

**L'exercice de l'AG de l'année précédente est toujours difficile (d'autant plus que nous la faisons toujours trop tardivement.)
Aussi, en dehors des résultats chiffrés de l'année 2018 (bilan financier, bilan de la fréquentation, bilan des prêts), ce qui est intéressant, c'est de parler de la situation que nous vivons actuellement (fréquentations, prêts en 2019 qui nous donne la tendance de cette année 2019)**

1-Situation en 2018

- Nombre de bénévoles : 5
- Nombre **d'adhérents** :

Payants :	56
Gratuits scolaires :	175
Total :	<u>231</u>
- Nombre total **de livres en circulation** :

En tout Fin décembre 2018 :	5083
en prêt de La Médiathèque du Mée :	1470
- en **fonds propre** : 3613

(fin 2019) Pour information

- Nombre d'adhérents : **380**
 - Nombre de livres en circulation
- Fin novembre 2019 :** 5 257
- en prêt de La Médiathèque du Mée : 1 559
 - en fonds propre : **3 698**
- Equipement informatique : 2 postes serveur et administratif (1 acheté en 2018 et l'autre acheté décembre 2019) et 2 imprimantes (1 achetée en 2018)

2-Nos activités

Prêts de livres

En 2018	
- Prêts Jeunesse :	2 369
- Prêts Adultes :	549
Totalité :	<u>2 918</u>

En 2019	
Pour info ,ce 5 décembre 2019 ,	
-prêts jeunesse :	3 185
-adultes :	812
soit en totalité :	<u>3 997</u>

**On a prêté 1000 livres de plus que l'an dernier et il reste le mois de décembre.
Il y a un gros décalage entre les prêts jeunesse et adultes.
Environ 4x fois plus de prêts jeunesse.**

b) Le public scolaire

Animation scolaire pour l'année scolaire 2017/2018

Accueil des classes primaires CP, CE1, CE2

Nous avons poursuivi nos activités dans le même esprit, c'est-à-dire que l'accueil des classes ne se limite pas à un prêt de livres mais prend aussi la forme d'une activité dirigée.

Accueil des enfants de CM1 , CM2

Les élèves de CM1, CM2 ont reçu à la rentrée de 2017 une carte gratuite qui leur permet de fréquenter la Médiathèque et d'emprunter des livres. C'est une démarche personnelle.
La fréquentation n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances.

Depuis la rentrée 2019, nous ne délivrons plus de cartes gratuites aux scolaires des grandes classes puisqu'ils ont la possibilité de s'inscrire gratuitement. Ces cartes faisaient double emploi et généraient de la confusion.

Accueil des maternelles

Fréquence : Une fois par trimestre (avant Noël, vers mars et fin mai/début juin.)
Les classes concernées sont : la Moyenne section et la Grande section.

c) Relation avec les enseignants

La Médiathèque accompagne les enseignants de chaque classe dans les thèmes qu'ils abordent. Nous faisons beaucoup de recherches pour répondre à leurs demandes et leur fournissons un maximum de documents.

Ainsi, on a procuré aux classes maternelles 80 albums depuis le début de l'année 2019. C'est un très gros apport pour les classes.

Nous répondons de la même façon aux demandes des enseignants de primaire. En ce moment, par exemple, nous leur procurons des livres sur les thèmes du Japon , de vivre ensemble , des contes de Bretagne .

d) Internet

Pas d'usagers.

Pour nous, la connexion ADSL est essentielle d'autant plus que depuis **sept 2018, nous passons par « le cloud » pour notre logiciel , ce qui suppose qu'il nous faut une bonne connexion. Connexion défectueuse= pas de logiciel, ce qui pose de gros problèmes.**

e) Ouverture de La Médiathèque en 2018

Ouverture au public en 2018

- **5h/semaine pendant la période scolaire**

Le Mercredi de 15h à 17h

Le Vendredi de 15h45 à 17h

Le Samedi de 14h30 à 16h30

Ouverture le samedi de 14h30 à 16h30

TOUTES les vacances.

Ouverture aux scolaires

8h / mois en temps scolaire

Total heures d'ouverture

en 2018 23+8= 31 h /mois

En 2019

Ouverture au public depuis la rentrée scolaire 2019 : 6h au lieu de 5h .Les bibliothèques des villes de plus de 2000h sont tenues d'ouvrir hors vacances scolaires 6h /semaine.(nous étions jusqu'alors ouverts 5h/semaine)

Total heures d'ouverture 24 +8 =32h/ mois

f) Convention.

Depuis cette année 2019 la municipalité s'est engagée à nous verser une subvention annuelle de 1000€ pour compenser le manque à gagner lié à la gratuité étendue à tous, 1000€ qui couvrent nos frais de fonctionnement

Jusqu'alors, seuls les scolaires bénéficiaient de la gratuité.

3- Les documents et le matériel

a) Achats de livres en 2018:

- Avec la dotation de la Municipalité

- Pour les adultes, 29 livres pour une somme de 504€
- Pour les jeunes, 139 livres pour une somme de 1013€
ce qui fait un montant de **1517€**

- Sur nos fonds propres :

Nous avons acheté des livres jeunesse pour la somme de 90,13€ (des livres récompensant les CM les plus assidus.)

b) Dons de livres

L'année 2018, on nous a donné **354** livres, essentiellement des livres jeunesse.

Nous n'acceptons que des livres récents étant donné notre manque de place.

c)L'apport de La Médiathèque départementale

La Médiathèque met à notre disposition en ligne un catalogue de tous ses documents. Nous faisons donc des réservations suivies de prêts en fonction de la disponibilité de ces documents. Nous pouvons ainsi répondre aux attentes des adhérents mais aussi, des enseignants.

d)Achats Informatiques :

L'année 2018 a été un tournant pour la Médiathèque.

Nous étions arrivés en bout de course avec notre logiciel de gestion Androsace. Nous avons changé de logiciel en août 2018, ce qui a nécessité un gros remaniement en amont .

Il a fallu changer le matériel informatique obsolète .

La municipalité nous a versé une allocation exceptionnelle de 1650€

Depuis septembre donc, les adhérents munis de leur carte d'adhérent peuvent aller sur le site de la bibliothèque dont on rappelle le lien :

<http://mabib.fr/perthes>

pour consulter notre fonds de bibliothèque et réserver.

4-Adhésions

Nous avons maintenu en 2018 les tarifs de l'année précédente pour les adhérents hors scolaires :

10€ individuel

25€ /famille à partir de 3 lecteurs

Adhérents en 2018 : 231

on est passé de 231

à 380 : depuis janvier 2019 , l'adhésion est gratuite !!

5-Prêts de livres et règlement intérieur

Les prêts sont limités à 3 / adhérent. La durée de prêt est de 3 semaines.

Les adhérents signent un règlement intérieur qui stipule que tout livre égaré ou abîmé est à rembourser

En cette fin d'année 2019 , on a enregistré 350 adhérents , beaucoup d'enfants .

RAPPORT FINANCIER au 31-12-2018

REVENUS 2018 :

Cotisation (renouvellement)	405€
Dons	16€
Subvention	250€
Allocation achats informatiques	1650€
Remboursement livres perdus	4.95€
TOTAL des Revenus	2555.95€

DEPENSES 2018 :

Assurance	149.91€
Fournitures de bureau	1033.18€
Achat de livres	90.13€
Mobilier	
Frais internes	87.80€
Dépenses informatiques	1301.61€
TOTAL des Dépenses	2662.63€

TOTAL GENERAL : - 106.68€

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Questions diverses

Remarque : Lorsqu'on reprend les questions diverses abordées l'an dernier, et récurrentes les années précédentes, on s'aperçoit que peu à peu les questions ont trouvé des réponses :

- Changement de logiciel qui était plus que nécessaire
- Changement de matériel informatique
- Gratuité pour tous

Pour ces 2 derniers points, on ne peut que se féliciter de l'écoute de la Municipalité qui accorde un réel intérêt au culturel et à la Médiathèque en particulier et l'équipe les remercie.

Nous avons en la personne de Marie Christine D'Azevedo, adjointe à la culture, et aux associations un excellent relai qui entend nos préoccupations, accompagne et appuie nos demandes.

Question : Reste le problème du local.

Les choses étaient bien engagées en début d'année et il y a eu un gros travail de déménagement, donc de libération de salles.

Lors de notre dernière visite des locaux avec Mr Chambron (Avril 2019), il avançait la date de septembre 2019, sûr, la fin de l'année pour prendre possession des locaux.

Sur le CR de l'AG du 16 décembre 2018, Mr le Maire évoquait **l'échéance du 2^e semestre 2019.** Ce qui, étant donné l'état des salles et les travaux à engager pour **qu'elles soient « dignes » de locaux réservés à l'accueil au public**, nous paraissait optimiste.

Depuis, pas de nouvelles. Il est évident que la remise en conformité des salles suppose un investissement :

- Electricité aux normes, éclairage,
- Chauffage
- Connexion internet autonome (c'est notre outil de travail avec notre nouveau logiciel)
- Remplacement de fenêtres qui pour certaines sont occultées avec du contreplaqué,
- Fermeture sécurisée des locaux
- Réfection du revêtement de sol (c'est un dalami rayé, usé qui date de 30 ans, voire plus)
- Peintures.
- Aménagement de rayonnages.
- Et autres...

Donc, où en est-on ? ces travaux sont-ils prévus dans le prochain budget ?

L'exiguïté des locaux se fait de plus en plus criante surtout depuis la fréquentation accrue générée par la gratuité :

- manque de places lorsque physiquement il y a en particulier le vendredi jusqu'à 15/ 20 personnes en même temps à la sortie des classes.

-Rayonnages surchargés, pas de possibilité d'ajouter d'autres rangements.

-pas de possibilité d'accepter les dons de livres, donc de grossir notre fonds propre et par là même, de donner plus de choix. On en est à mettre au pilon de bons livres pour faire de la place pour des plus récents.

C'est dommage surtout que nous connaissons une très forte augmentation de la fréquentation, et que la bibliothèque devient un lieu « reconnu ». Ce local a toujours été exigu mais là, **c'est réellement**

problématique !!

Réponse : Mme D'Azevedo n'a pas pu nous apporter de réponse en l'absence de Mr Le Maire.

Il a été décidé de demander un **RV à Mr Le Maire pour obtenir des réponses.**

L'équipe de la médiathèque profitera de cette rencontre pour réclamer une **meilleure signalisation de la Médiathèque dans le village.**

La séance s'est terminée à 18h20.